

### La machine communale s'essouffle

L'autofinancement va diminuer de moitié en 2015. Nous constatons que la machine communale s'essouffle. En effet, les charges de fonctionnement continuent d'augmenter alors que les recettes diminuent. Pourtant un certain nombre de compétences ont été transférées à la communauté de communes. Cette situation préoccupante n'est due qu'en partie à de nouvelles contraintes extérieures à la commune que sont la baisse de la dotation globale de fonctionnement et l'augmentation du fonds de péréquation intercommunal et communal. N'oublions quand même pas que le dérapage des charges de fonctionnement est la principale cause d'essoufflement de la machine communale. Nous avons attiré l'attention depuis des années sur la nécessité d'une meilleure répartition du fonctionnement et de l'investissement car ce rapport est passé insidieusement de 50/50 à 80/20. Si on ajoute les conséquences menaçantes d'un emprunt toxique sur la gestion communale, raison de plus pour faire attention à ce que les contribuables clusiens ne paient pas l'addition par une augmentation d'impôts qui n'aurait rien à voir avec leur cadre de vie. Cette situation délicate

n'est pas dramatique s'il y a une volonté d'établir un meilleur équilibre du fonctionnement, de redresser la barre et de changer les habitudes. Cependant les charges de personnel, qui s'élèvent à près de 12 millions d'euros et qui représentent la moitié du fonctionnement, continuent à grimper régulièrement (+ 440 000 euros encore cette année) malgré de nombreux départs à la retraite. La recherche d'un meilleur équilibre ne signifie pas forcément qu'il faille supprimer des services utiles comme le service économique, qu'il faille intégrer à la gestion municipale des services gérés auparavant par des associations, et qu'il faille développer des services à la mode du moment. Une nouvelle analyse des besoins fondamentaux et une nouvelle organisation des ressources humaines s'avèrent donc indispensables. Gardons à l'esprit que l'outil communal doit être au service de la population clusienne et non l'inverse. Le budget de fonctionnement aurait dû davantage se dégonfler alors que des services ont été transférés à la CCCAM : on ne peut continuer à additionner les dépenses au lieu de les mutualiser, même si on doit veiller à ce que les services à la population se perpétuent. Les ressources disponibles, complétées par une réserve foncière importante et un recours à l'emprunt prudent, devront être affectés

à des projets vraiment utiles et d'intérêt général. Outre les dépenses de maintien des infrastructures existantes, et les dépenses liées au cadre de vie (maintien de la clinique, déplacement du marché, OPAH...), les grandes orientations ne peuvent plus être arbitraires. Nul besoin d'investissements somptuaires ou de confort : le temps des ronds-points coûteux et des passerelles monumentales est révolu ; les nouveaux investissements périscolaires ne sont plus justifiés par la baisse de la population strictement clusienne; on ne peut abandonner les friches durables comme l'ilot Rex ; on ne va pas refaire la mairie maintenant... La commune doit trouver sa voie entre volontarisme et réalisme. Au lieu de tourner en vase clos, l'outil communal devrait présenter une attitude économique plus marquée, un accompagnement plus favorable des projets, et une écoute plus respectueuse des préoccupations des administrés. Les clusiens devraient pouvoir s'approprier et être fiers de leur machine communale plutôt que de la subir.



**Pierre Gallay**  
contact@pierregallay.fr